VILLE DE BALMA

FORMULAIRE D'OCCUPATION SUR LE DOMAINE PUBLIC

Toute occupation du domaine public doit faire l'objet d'une autorisation préalable, dument signée par la Ville (arrêté municipal).
La demande d'autorisation doit être adressée, au moins 3 semaines avant la date de l'occupation, la date de réception faisant foi, elle est à envoyer soit :

- Par mail à : secretariat.police@mairie-balma.fr
- En dépôt direct : Police Municipale 2, allée de l'Appel du 18 juin 1940 - 31130 BALMA

Il s'agit d'une demande d'autorisation ; un arrêté municipal vous sera envoyé si cette demande est agréée.
La réservation des emplacements sur le domaine public ne peut se faire qu'une fois l'autorisation acceptée ; elle est à la charge du pétitionnaire.
L'autorisation délivrée doit impérativement être affichée 48 heures avant la date de l'occupation ainsi que sur toute la durée de l'occupation. **La signalisation routière est à la charge du demandeur.**

Le demandeur : ☐ Le propriétaire/ le locataire ou le maître d'ouvrage ☐ L'entreprise

Le propriétaire/ Le maître d'ouvrage ou L'entreprise:

Dénomination : .....
Nom :.....Prénom :.....
Adresse (N°et rue) : .....
Code postal :.....Ville :.....
Téléphone :.....Courriel :.....
Personne susceptible de fournir des informations complémentaires sur les travaux :
(Nom, prénom, téléphone mobile) :.....

Localisation /date(s) et heures de l'occupation :

Lieu : .....
Début et fin de l'intervention :.....
De :.....heures à .....heures.

Demande d'occupation pour :

☐ ***Effectuer un déménagement/emménagement :***
- Type de véhicule et longueur :.....

☐ ***Déposer une benne :***
- Taille de la benne :.....

☐ ***Déposer des matériaux/ effectuer une livraison :***
- Précisions : .....

☐ ***Installer une emprise de chantier (échafaudage, palissade,etc) :***
- Taille de l'emprise, observations et précisions :.....
.....

☐ ***Engins de chantier (grue, camion grue, nacelle,etc) :***
- Taille de l'emprise, observations et précisions :.....
.....

☐ ***Autre à préciser*** :.....

Détail de l'occupation :

1- STATIONNEMENT

☐ Occupation de .....place(s) de stationnement
☐ Sur trottoir ☐ Sur passage piétons ☐ Sur chaussée ☐ En demi-chaussée ☐ En zone piétonne ☐ Sur piste cyclable
☐ Sur couloir de bus ☐ En zone bleue ☐ autre à préciser :.....

2- CIRCULATION

☐ Occupation de 1 file
☐ Occupation rue à sens unique
☐ Occupation couloir des bus (BSP)
☐ Rue barrée
☐ Autre.....

Pose, maintien et retrait de la signalisation spécifique à la demande effectués par :

☐ Le propriétaire/ le locataire ou le maître d'ouvrage ☐ L'entreprise

Dénomination :.....
.Nom : .....Prénom :.....
Adresse :.....
Code postal :.....Ville :.....
Téléphone :.....Courriel :.....
Représenté par (personne susceptible d'être appelée sur place en cas de besoin) :
Nom : .....Prénom :.....Téléphone :.....

Pièces à joindre obligatoirement : (tout dossier incomplet ne pourra être traité)

Pour tous les dossiers :

☐ **Formulaire de demande ci-joint dûment complété et signé pour pouvoir être traitée.**
☐ Plan de situation (photo(s), situation précise, emplacement, plan de déviation si besoin, etc)
☐ Plan d'emprise au sol (benne, positionnement engins ou grue (fixe ou zone si mobile))
☐ Plan d'installation complet avec accès et cheminements piétons (installation échafaudage, déviation piétonne, etc…)
☐ Tout autre plan et renseignements ou demandes spécifiques devant servir à l'instruction de votre dossier.

Engagement du bénéficiaire :

Je soussigné(e).....atteste avoir qualité pour demander la présente autorisation, avoir été informé(e) que cette autorisation ne me dédouanait pas des autorisations d'urbanisme ou d'arrêtés de voirie nécessaires, certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et je m'engage à respecter les prescriptions de l'arrêté qui me sera éventuellement délivré, à ne pas débuter les travaux avant de l'avoir obtenu. Au terme de l'occupation, le domaine public ne doit avoir subi aucune atteinte et aucun préjudice. Dans le cas contraire, toute dégradation sera imputable au pétitionnaire de l'autorisation d'occupation. L'occupation est accordée à titre précaire ; elle sera révocable dès lors qu'il sera constaté un manquement aux obligations élémentaires de signalisation et de sécurité.

Date : ...../...../..... **Signature (et cachet de l'entreprise le cas échéant)**